

Conseil municipal du 9 novembre 2020

Question orale Agir Ensemble

Projets sur la Rabaterie

Monsieur le Maire,

Le 17 décembre dernier, le Conseil Municipal a approuvé une convention pluri-annuelle des projets de renouvellement urbain de Tours Métropole Val de Loire dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain). Cette convention comprenait un programme urbain pour le quartier de la Rabaterie. Nous avons à l'époque voté contre ce projet, parce qu'il prévoyait, contre l'avis de la population, la construction d'une soixantaine de logements entre la résidence du Grand Mail et la rue de la Rabaterie. Nous avons dans le même temps souligné être très favorables à deux autres aspects de ce projet : créer des accès du quartier à la Loire, et faire de la rénovation, en particulier thermique du parc de logements sociaux.

Par ailleurs, dans la campagne électorale, la plupart des listes ont mis à leur programme la création d'un centre social, dont nous pensons qu'il pourrait avantageusement trouver sa place dans le cadre de la rénovation du quartier bien que cela mérite d'être débattu.

Depuis quelque temps, on entend de nouveau parler de la Rabatterie : nous savons que vous avez rencontré la vice présidente de la métropole chargée de la politique de la Ville, nous avons vu passer un appel à projets « quartiers fertiles », et nous découvrons dans une délibération de ce conseil que le terrain occupé par Monsieur Bensaadia est destiné à devenir un espace naturel en terrasses menant à la Loire.

Voici donc nos questions :

Pouvez vous nous dire où on en est de ce dossier ? Quelle commission travaillera dessus ?

Quelle concertation, quelle co-construction avec les habitants est-elle prévue ? Le Conseil citoyen est-il concerté ? les projets seront-ils accessibles sur le site « la maison des projets »